



POLE JURIDIQUE

PROCES – VERBAL

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS

ELECTORALES

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DEMATERIALISEE DU 9 DECEMBRE 2024

PRESENTS :

Président : Jean-Claude THOMAS

Membres : Mme Lisette MAGUER – M. Camaridine MISTOIH

Assistent : M. Christian PARTHONNAUD (Vice-Président) - Mme Chantal PALAND
(secrétaire administrative).

CLUBS PRESENTS :

A.S AIXE SUR VIENNE, A.S AMBAZAC, AVENIR NORD FOOT 87, U.S AUREIL/EYJEAUX, AS AZAT LE RIS, U.S BEAUNE LES MINES, BELLAC/BERNEUIL/ST JUNIEN LES COMBES , DIABLES BLEUS BERSAC, U.S BESSINES/MORTEROLLES, F.C BOISSEUIL, A.S BOSMIE, AS BUJALEUF, F.C CHAILLAC/SAILLAT, AS CHAMPNETERY, A.S CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER, U.S.A CONDAT SUR VIENNE, U.S.E.COUZEIX/CHAPTELAT, LA CROISILLE/LINARDS, U.S LE DORAT, AS EYMOUTIERS, FCCL, U.S LES FEUILLARDIERS, C.S FEYTIAT, A.S FOLLES, AS FROMENTAL,FRATERNELLE FOOT, J.A ISLE, LIMOGES AMICALE FRANCO PORTUGAISE – ASPTT LIMOGES, LIMOGES ALOUETTE FCRG, LIMOGES FOOTBALL, LIMOGES JS LAFARGE, LIMOGES LANDOUGE FOOT, AURENCE ROUSSILLON, FC VIGENAL, LIMOGES ES BEAUBREUIL, AC TURQUE LIMOGES, FC MAYOTTE, LIMOGES, C.A.P.O LIMOGES, A.S LUSSAC LES EGLISES, C.A M FOOT 87, U.S LA JONCHERE ST MAURICE, LA MEYZE, C.S.L MOISSANNES, U.S NANTIAT, A.S NEXON, E.S NIEUL/ST GENGE, ES NOUIC/MEZIERES, F.C OCCITANE, U.S ORADOUR SUR GLANE, S.A LE PALAIS SUR VIENNE, A.S PANAZOL, U.S PEYRAT DE BELLAC, CS PEYRILHAC, FOOT SUD 87, AS RAZES, C.A RILHAC RANCON, OC ROCHECHOUART,U.S LA ROCHE L'ABEILLE, LES ÉPIS DE ROYERES , F.C 2 VALLEES, F.C ST BRICE, FC ST DENIS DES MURS, ST GEORGES LES LANDES, A.S ST HILAIRE LES PLACES, A.S ST JOUVENT, FC ST JULIEN LE PETIT, A.S ST JUNIEN, A.S ST JUST LE MARTEL, U.S ST LEONARD DE NOBLAT, FC ST MARTIN TERRESSUS, F.C ST PRIEST S/AIXE, R.S.C ST PRIEST TAURION, , FC ST SORNIN LEULAC, C.A ST VICTURNIEN, F.C PAYS AREDIEN, F.C SAUVIAT, S.C SEREILHAC, U.S SOLIGNAC, E.S SUSSAC, Ecole de Foot de la GLANE, E. VAL DE VIENNE, U.S VEYRAC,

CLUBS ABSENTS :

CHAMPAGNAC LA RIVIERE – USA COMPREIGNAC – ESP. LA GENEYTOUSE – US LA BASTIDE – FCCORADOUR SUR VAYRES – FC ST MAURICE LES BROUSSES – SC VERNEUIL SUR VIENNE.



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Les décisions prises en Assemblées Générales sont susceptibles de recours :

- Par un membre de l'association,
- Devant le Tribunal Judiciaire du lieu du siège social de l'association,
- Dans un délai de cinq ans à compter de la date de la délibération.

CONTEXTE :

L'Assemblée Générale Financière Ordinaire et Extraordinaire a été organisée de manière dématérialisée.

L'organisation du vote a été confiée à la Société OOPN, 4 rue la Croix-Faubin 75011 Paris.

NOMBRE DE VOTANTS :

90 clubs étaient inscrits, représentant 465 voix.

83 clubs ont participé au vote représentant 432 voix.

Le quorum est donc atteint pour l'Assemblée Générale Financière Ordinaire et Extraordinaire.

VOTES :

La société OOPN a transmis officiellement les résultats des différents votes au District de Football de la Haute-Vienne le Lundi 9 décembre 2024 à 18 heures 15.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE – ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE :

L'Assemblée Générale Financière – Ordinaire et Extraordinaire du District de Football de la Haute-Vienne s'est tenue le Lundi 9 décembre 2024 de 8 heures à 18 heures.

Participation : 83 clubs sur 90 clubs soit 92,22 % des clubs, représentant 432 voix sur 465, soit 92,90%.



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Présents ou représentés

Nombre de délégués inscrits	Nombre de voix des inscrits
90	465
Nombre de délégués présents ou représentés (émargés)	Nombre de voix des présents ou représentés (émargés)
83	432
% délégués présents ou représentés (émargés)	% voix des présents ou représentés (émargés)
92,22%	92,90%

Résultats des votes :

Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 1er juin 2024 – Parution sur le site le 20/11/2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
1	VOTE N° 1	75	394	83	432	198
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	
385	9	38	97,72 %	2,28 %	N/A	Adopté

Le procès-verbal est adopté.



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Approbation du bilan financier du compte de résultat et ses annexes - Saison 2023 / 2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
2	VOTE N° 2	70	343	83	432	172
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	
304	39	89	88,63 %	11,37 %	N/A	Adopté

Le bilan financier est adopté.

Approbation de l'affectation des résultats - Saison 2023 / 2024

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
3	VOTE N° 3	69	345	83	432	173
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	
321	24	87	93,04 %	6,96 %	N/A	Adopté

L'affectation des résultats est adoptée.

Règlement intérieur : création d'une commission des délégués

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
4	VOTE N° 4	78	406	83	432	204
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	
403	3	26	99,26 %	0,74 %	N/A	Adopté

La création d'une commission des délégués est adoptée.



POLE JURIDIQUE PROCES – VERBAL COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Approbation Tableau des montées et descentes - saison 2024 / 2025

N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes	Voix Adoption
5	VOTE N° 5	71	366	83	432	184
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention	
351	15	66	95,90 %	4,10 %	N/A	Adopté

Le tableau des montées et descentes est adopté.

Le Président de la commission,

Jean-Claude THOMAS

La secrétaire de la commission,

Lisette MAGUER